

**Compte-rendu de la 80^{ème} réunion
du Comité d'Entreprise
du CFAI Alsace
Le 02 septembre 2015 de 9 h00 à 12 h 00**

Collège unique :

PRESENTS :

Membres Titulaires FO: Céline RISOLA, David FERNANDEZ, Philippe FUCHS, Joël PETERSCHMITT

Membres Suppléants FO : Félicien FETET, Sébastien DEFER, Fabrice SIMONKLEIN

Membre Suppléant : Ophélie COLLADOS

Délégué Syndical FO : Sébastien DEFER

Direction : M. François AECK, Mme Nathalie GROSS, M. Frédéric VICQUERY

ABSENT EXCUSE:/

1) Approbation du compte rendu de réunion du 6 juillet 2015

Le compte rendu de la réunion est validé par les membres du CE.

2) Changement de direction

Monsieur Frédéric VICQUERY a été nommé par l'UIMM le 24/08/2015 Directeur du CFAI Alsace (formation par apprentissage) et de l'AFPI Alsace (formation continue). Il se présente en retraçant ses diverses expériences professionnelles. Il nous fait part de ses valeurs : esprit d'équipe, honnêteté, loyauté, respect.

Il donne la parole à Monsieur François AECK qui nous fait part que, dorénavant, il sera exclusivement en charge de l'ITII Alsace (l'apprentissage des ingénieurs).

Le nouveau directeur invite les élus à se présenter lors d'un tour de table.

3) Effectifs salariés du CFAI Alsace

Le CFAI compte 94 salariés: soit 27 administratifs, 38 formateurs permanents, 4 techniciens et personnels de service, 25 vacataires.

Variations d'effectifs:

- Jordane STRASSER, fin de contrat d'apprentissage le 31/7/2015.
- Embauche en CDI de Nicolas WEBER au 01/09/2015 comme formateur pour remplacer Jésus BALLESTEROS Responsable de la section Chaudronnerie sur le centre de Mulhouse et démissionnaire en janvier dans le cadre d'une cessation anticipée d'activité.
- Embauche de Frédéric VICQUERY comme nouveau Directeur CFAI /AFPI Alsace au 24/08/2015.

Prévisions d'embauches:

- Un formateur d'EPS (éducation physique et sportive) pour les centres d'ECKBOLSHEIM et COLMAR en remplacement d'un départ.

4) Avancement trimestrielles des comptes du CFAI au 30 juin 2015

Les dépenses saisonnalisées de la structure sont conformes au budget prévisionnel.

Un dépassement pour les Olympiades des Métiers est constaté.

5) Point sur la rentrée 2015

Remise du document « Point recrutement 2015(s 35) »par la direction.

Les inscriptions pour cette rentrée se confirment :

Colmar : 88 attendues pour 87 de prévues.
Mulhouse : 83 attendues pour 86 de prévues.
Eckbolsheim : 134 attendues pour 146 de prévues.
Reichshoffen : 39 attendues pour 53 de prévues.

6) Date des prochaines réunions :

CE 8/10/2015 + CHSCT à COLMAR

CE 5/11/2015 à COLMAR

CE 10/12/2015 + CHSCT à ECKBOLSHEIM

7) Y a-t-il des jours déduits du treizième mois ? Si oui, lesquels ? Comment sont-ils décomptés du salaire ?

Règle appliquée par la direction :

Les jours d'arrêts de travail (excepté pour maternité, paternité, accident du travail, congé pour évènement familiale, congé sans solde, congé de formation économique et social) de 1 à 6 jours par semaine sont décomptés comme une semaine déduite proportionnellement au nombre de semaines travaillées.

Exemple : un salarié rémunéré 2000€/mois (brut) absent un jour du 1/01/2015 au 30/06/2015(26 semaines travaillées) perçoit fin juin un ½ treizième mois équivalent à 25/26ème de 1000€ soit 962€.

Prochaines réunions CE : 08/10/2015 à 9:30 à Colmar.

Le Président
Frédéric VICQUERY

Le Secrétaire
Joël PETERSCHMITT